



Informations clients Track days

ACCES AU SITE

/! - L'accès au circuit est **obligatoire** par l'entrée sud, seule entrée pour accéder à notre site.



Votre arrivée devra se faire avec le visuel que vous avez reçu, toutes les personnes qui souhaitent accéder au site doivent présenter le document.

Vous pouvez présenter le visuel par papier ou sur un téléphone.

Il est IMPORTANT de préparer le document avant d'arriver à la barrière.

Horaires d'accès possibles : **7h à 22h chaque jour**

Un agent sera à l'entrée Sud et à l'entrée des paddocks, pendant toute votre journée de roulage afin d'interdire l'entrée aux personnes sans document

A vous d'informer impérativement vos clients.

EN CAS DE PROBLEME OU D'URGENCE

Merci de contacter les chefs de piste pendant l'ouverture de la piste. Hors horaires d'ouverture de la piste merci de contacter l'agent de sécurité au 02.43.40.24.45

PADDOCK

Afin de ne pas être dans des phases de montage et démontage sur un même lieu, nous vous demandons de bien respecter le paddock dans lequel votre roulage est prévu.



L'arrière des box est réservé aux pilotes ayant loués un box



Vous devez respecter le tri-sélectif comme indiqué sur les poubelles.



Nous vous rappelons que nous facturons les pneus laissés sur notre site et le non-respect du tri-sélectif.

Vous devez également nous informer, de la présence dans votre roulage, d'un pilote **présentant un handicap ou d'un pilote mineur** (il est **IMPERATIF** de faire remplir les autorisations de soin en pièce jointe).

Les autorisations de soins sont à retourner au docteur Rocatcher médecin chef de l'ACO medical.piste@lemans.org.

Les décharges pilotes doivent être transmises par scan (avec un seul fichier), à Caroline (c.despre@lemans.org).

Veuillez prendre note **que les chiens ne sont pas autorisés** dans le circuit

BRIEFING

Le briefing est **obligatoire et réservé aux pilotes** – Pas d'accompagnant.

Il se déroulera en **salle 305** 3^{ème} étage au-dessus des stands à **08H20** (Des bracelets vous seront remis à la fin du briefing pour l'accès piste)

Numérotation des véhicules

Il est **IMPERATIF que chaque moto soit numérotée**, ce numéro doit être visible de préférence par nos caméras de surveillance.

Mesures du bruit

Nous appliquerons les RTS FFM (**109 DB Dynamique**).

Toutes motos au-delà se fera interdire l'accès à la piste.

Les motos sans chicanes et au-delà des 109 DB se feront interdire de piste définitivement.

Nouveauté 2025

Mise en place de puce RFID pour le suivi du bruit (voir document joint dans le mail)